

AE 13

ministères et organismes canadiens axées essentiellement sur la sécurité des renseignements.

1.2.2 Protection des renseignements classifiés et de l'information désignée

REMARQUE

Voir à la section 2.1.2 les définitions, les catégories de renseignements classifiés et d'information désignée.

- (1) La présente section expose la raison d'être des politiques et procédures du Ministère en matière de sécurité, et rappelle aux employés leur obligation de veiller à ce que de bonnes pratiques de sécurité soient suivies en tout temps.
- (2) Le Ministère s'occupe chaque jour d'une forte quantité de correspondance, qui est en majeure partie classifiée. Il s'agit de la correspondance avec les gouvernements étrangers, d'autres ministères du gouvernement canadien, des particuliers et des missions à l'étranger au sujet de questions se rattachant à l'intérêt national du Canada. Ces documents sont classifiés en fonction du préjudice qui pourrait être causé à nos intérêts s'il y avait une divulgation non autorisée ou encore destruction, retrait, modification ou interruption.
- (3) Le Ministère exige que les employés assurent la protection des renseignements classifiés et autres renseignements de nature délicate en les plaçant dans des contenants de sécurité appropriés, en les transmettant conformément aux procédures approuvées et en veillant à ce qu'il en soit question seulement avec les personnes qui ont une autorisation de sécurité appropriée et le besoin de les connaître. Si les politiques et procédures de sécurité du Ministère ne sont pas suivies, des renseignements classifiés ou autres renseignements de nature délicate peuvent tomber entre les mains de personnes non autorisées, ce qui peut causer un préjudice aux intérêts nationaux du Canada ou de l'embarras au gouvernement. Cela pourrait compromettre, entre autres, le processus d'élaboration des avis destinés aux ministres et hauts fonctionnaires, et nuire aux négociations auxquelles le Canada est partie.
- (4) Le Ministère reçoit en outre de grandes quantités d'information désignée provenant des membres des milieux d'affaires canadiens qui sont à la recherche de débouchés